

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE
DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH
au terme de la période de détachement
organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie**

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 04 juillet 2022, à Annecy.

La séance est ouverte à : 14 H 00 .
La séance est clôturée à : 14 H 45 .

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET, **Présidente de la commission**
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès)
- Mme Anne FAUCONNET, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**
(désigné par le Président du CDG 74)
- Mme Christine DUFFAU, **Représentante RH de la CC DU GENEVOIS**

Après audition du candidat, la commission propose l'intégration sur le nouveau cadre d'emplois au terme de la période de détachement l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

• **CC DU GENEVOIS :**

Nom	Prénom
THEVENET	Catherine

Fait à Annecy, le 04 juillet 2022 à 14 H 50

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET :

- La personnalité compétente en insertion, Anne FAUCONNET :

- La représentante RH de la collectivité, Christine DUFFAYU :

Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : _____

Publié sur le site internet du CDG 74 le : 12 **JUIL.** 2022

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.